



Agents autorisés	M. Vincent Dugas, Loblaw's, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Membres du conseil d'administration de la FPPQ	M. Christian Chouinard, Loblaw's-Provigo-Maxi-Maxi & Cie
Association des emballeurs de pommes du Qué	M. André Thérioux Loblaw's, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Mme Sophie Perreault, AQDFL.	M. Christian Bourbonnière, Métro
M. Pat Calabretta, Sobey's	M. Ghislain Perron, Métro
M. Robert Beaugard, Sobey's	M. Jacques Laplante, Métro
M. Yvon Laurin. Ass. Prop. Des fruiteries du Qué.	M. Pascal Primiano, Métro
M. Alfredo Cadario, coordonnateur Table filière pomme	M. David McCausland - Loblaw's
M. Alain Paré et Mme Bernadette Hamel, Métro	

## 4 juillet 2008

### Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2008



Le 3 juillet 2008, à la suite d'une rencontre, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont déterminé les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le jeudi selon les nouveaux circulaires des chaînes alimentaires.

JUILLET			17	24	31
			Jaune transparente Lodi	Jaune transparente Rouge hâtive	Jaune transparente Rouge hâtive
AOÛT		7	14	21	28
		Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared x x	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared
SEPTEMBRE					
	4	11	18	25	
	Jersey Mac Melba Sunrise Paulared Lobo x x	Sunrise Paulared Lobo	Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh	
OCTOBRE					
	2	9	16	23	30
	Lobo McIntosh Spartan Cortland - Empire	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala	Lobo McIntosh Spartan Cortland – Empire Honeycrisp Gala

#### x x Quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de mérite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

**PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES :** Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

#### PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais (téléphonique) se tiendra le 5 août 2008 à 17 h dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

**Daniel Ruel**  
Fédération des producteurs de pommes du Québec